

Un nouveau service dans votre mairie :

Une borne de télé-médecine

A compter du 25 octobre vous pourrez consulter un médecin en ligne à partir d'une borne de télé-médecine installée dans un local dédié au rez de chaussée de la mairie.

Cette borne sera accessible les jours ouvrés du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h30

Un agent communal vous accompagnera pour les premiers pas de connexion à la borne.

La discrétion et la confidentialité seront assurés.

Il est nécessaire de disposer d'un téléphone portable afin de recevoir le code confidentiel permettant la connexion en ligne.

Vous trouverez au verso tous les renseignements nécessaires ; limites des consultations, documents à préparer

Le samedi 22 octobre de 9h00 à 12h00 une matinée portes ouvertes est organisée pour vous présenter la borne de télé-médecine et répondre à toutes vos questions.

Le maire
Christophe Carrière